



Saison 2016 / 2017

CAF Ile de France

Ski de montagne

Accueil : 12, rue Boissonade  
75014 PARIS

tel : 01 42 18 20 00

Site web : <http://www.clubalpin-idf.com>

Fiche-programme de la sortie de ski de montagne n° 17-S041

Du 28 au 29 janvier 2017 inclus, soit 2 jours

Cime du Sambuis - Selle du Puy Gris

Accord préalable des encadrants pour l'inscription : OUI (mais appeler au téléphone pour prendre contact)

Nombre de participants à la sortie yc les encadrants: 8.

Nom et coordonnées des encadrants :

Sébastien Liaud <a href="mailto:sebastien.liaud@laposte.net">sebastien.liaud@laposte.net</a> Tél: 06 52 04 77 07	Guy Levi E-mail : <a href="mailto:glevi@noos.fr">glevi@noos.fr</a> tél. : 06 09 65 28 88
--	--

Programme prévisionnel :

Samedi	Saint Colomban des Villards (1100m) - Selle du puy Gris (2758m)
Dimanche	La Chal (1200m) - Cime du Sambuis (2727m)

Carte: [IGN 34330T Allevard - Belledonne nord](#)

Rythme d'ascension requis : 300 mètres par heure en moyenne sur tout le parcours

Dénivelé journalier. Difficulté.

Samedi 1650m environ en aller retour

Dimanche 1530m en aller retour

Niveau PD ; 2 skieurs

Conditions d'hébergement :

Hôtel en demi-pension à Saint Colomban (2 nuits). Prévoir les vivres de course pour deux jours.

Coût prévisionnel (en plus du billet de train) : Taxi (St Jean de Maurienne - St Colomban) , 1 petit déjeuner samedi + 1/2 pension à l'Hôtel (2 nuits)

Voyage en train: billet à prendre vous même selon les indications suivantes

Départ vendredi 27 janvier 2017: TGV 9249 Paris Gare de Lyon 14h41 - St Jean de Maurienne 18h22 puis taxi ou voiture de location pour Saint Colomban les Villards

Retour dimanche 29 janvier: TGV 6414 St Jean de Maurienne 18h05 - Gare de Lyon 22h11

Contactez un des organisateurs par mail ou téléphone après votre inscription :

Pour des raisons de sécurité, les inscriptions des personnes n'ayant pas pris contact avec les organisateurs ne seront pas confirmées.

Equipement individuel :

Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : cf NEIGES 2010

Un Arva, une pelle et une sonde sont indispensables.

L'ARVA est absolument obligatoire

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Piolet léger, crampons frontale.

Nourriture à emporter :

Vivres de course pour 2 jours.

Documents administratifs nécessaires :

Carte CAF / Pièce d'Identité (carte ou passeport).